

Vacances en Loire-Atlantique

Rencontre sur la côte

Edouard Chambost auteur des « Paradis fiscaux » :

« J'ai horreur
des choses secrètes... »

C'est parce qu'un professeur d'une Faculté de droit a demandé à un de ses étudiants un mémoire sur les holding du Luxembourg, que 10 ans plus tard, les vitrines des librairies se sont enrichies d'une « petite bombe » dans le domaine financier : un livre « **Les paradis fiscaux** ». (1). Cet étudiant, Edouard Chambost, est aujourd'hui avocat international, après avoir goûté quelque temps au journalisme dans un grand quotidien régional.

« Avant mon livre, on s'échangeait des petits secrets, des renseignements sur les paradis fiscaux. Après dix ans de recherche, j'ai écrit un ouvrage dans lequel j'avais vraiment quelque chose à dire et à montrer. J'ai découvert le pot-aux-roses, explique-t-il, car j'ai horreur des choses secrètes, et puis, la véritable démocratie, c'est l'information ».

Tout le monde a plus ou moins entendu parler des paradis fiscaux, ces pays où l'on ne parle pas ou peu d'impôts, et que le grand public assimile à Monaco, Andorre ou encore aux îles anglo-normandes il en existe une soixantaine « d'exemplaires » dans le monde. « Les paradis fiscaux », nous confie Edouard Chambost, « sont une arme économique d'un pays contre un autre. Tant qu'il n'y aura pas de paix économique, les paradis fiscaux existent. C'est ainsi que pour savoir utiliser les textes, les lois sont comme des châteaux forts qui défendent les économies, mais il y a toujours des moyens d'y pénétrer. Des sociétés multinationales, des hommes d'affaires, des particuliers fortunés et les Etats eux-mêmes utilisent les paradis fiscaux dans une discrète légalité. Je ne vois pas pourquoi seules une dizaine de banques et une cinquantaine de grandes fortunes connaissent les paradis fiscaux, alors j'ai

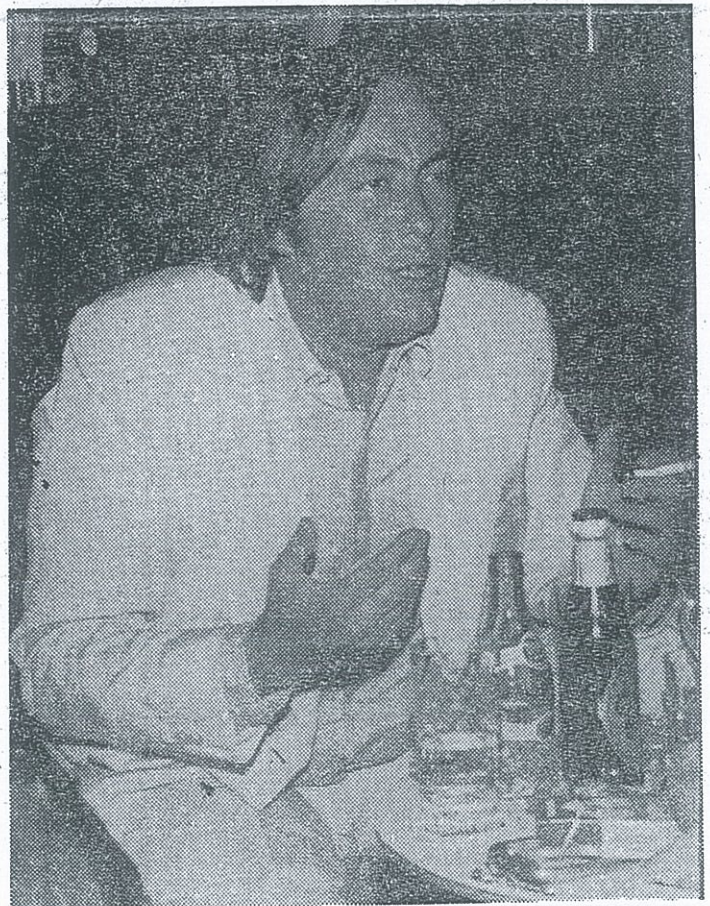
écrit mon livre et personne, ou presque, ne m'a fait des ennuis... »

- Vos droits d'auteur s'y sont évadés ?

« Absolument pas, je travaille et suis domicilié à Paris ; je paie mes impôts en France. »

A l'Ouest comme à l'Est

Qui dit « paradis fiscaux » pense monde capitaliste et pourtant il n'en est rien. Écoutons Edouard Chambost « Les paradis fiscaux existent à l'Ouest comme à l'Est. Le plus structuré de tous est incontestablement Hong-Kong et il profite à la Chine communiste. Pour vous donner un exemple, ajoute-t-il, le seul rapatriement des cendres rapporte 200 millions de dollars, soit 10 fois le budget d'un petit pays africain, mais le total de ce que Hong-Kong rapporte à la Chine est impossible à chiffrer tellement c'est important. »



- L'éventuelle arrivée de la Gauche au pouvoir pourrait-elle changer les rapports de la France avec ces paradis fiscaux ?

« Absolument pas, rétorque Edouard Chambost, la minimisation fiscale n'est pas un problème politique, mais un problème économique. Il y a déjà bien longtemps que l'évasion des capitaux, qui est aussi un autre problème, est faite. D'ailleurs, puisque vous allez me poser la question, la Suisse n'est pas un paradis fiscal, c'est un paradis bancaire que les gens choisissent pour la sécurité politique. »

- Pour un avocat international comme vous, ce genre de livre n'est-il pas à double tranchant ?

« J'aurais pu effectivement vi-

der mon cabinet, mais mes clients font des opérations légales. En revanche, j'ai reçu beaucoup de courrier et même de gens qui n'avaient rien compris, comme cet industriel fortuné qui me demandait de faire immatriculer ses enfants sous pavillon maltais (sic). »

- Une dernière question. M. Giscard d'Estaing, économiste et président de la République, a-t-il lu votre livre ?

« Je ne sais pas, conclut Edouard Chambost, mais je l'espère pour lui... »

(1) « Les paradis fiscaux » chez Claude Tchou. Le livre a déjà été vendu à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires et traduit en 14 langues.